
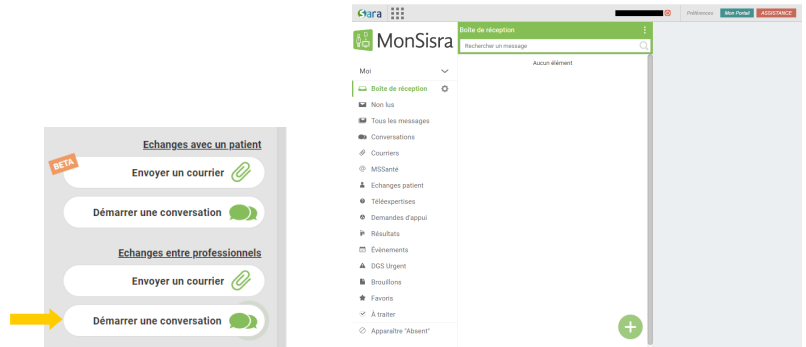


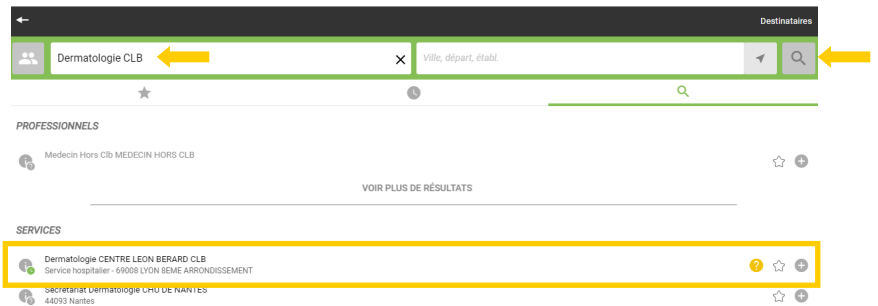


Demander une télé-expertise Dermatologique au Centre Léon Bérard via MonSisra

1. Connectez-vous à votre compte MonSisra et cliquer sur 
2. Cliquer ensuite sur **Démarrer une conversation**



3. Taper **Dermatologie CLB** dans la barre de recherche puis cliquer sur la loupe à droite ou sur Entrée. **Dermatologie CENTRE LEON BERARD CLB** apparait dans les résultats avec le logo  **Expert déclaré**
4. En cliquant sur  vous pouvez l'ajouter à vos favoris pour simplifier votre prochaine demande.



5. Cliquer dessus et les domaines d'expertise d'affichent.



6. Cliquer sur **DEMANDER UNE EXPERTISE**
7. Identifier le patient concerné et valider




8. Saisir le numéro de sécurité sociale du patient (le copier-coller est possible).

Pour permettre le remboursement de l'acte de téléexpertise, veuillez renseigner le numéro de sécurité sociale de votre patient :

9. La téléexpertise est initiée par le rappel des éléments demandés par l'expert.



10. A vous ensuite de rédiger le message, ajouter les pièces-jointes demandées et cliquer sur 



11. Le service vous répondra dans les meilleurs délais.

